



Directeur Péri scolaire (H/F)

Votre contexte

La ville accueille 850 élèves en maternelle et 1300 élèves en élémentaire au sein de 9 groupes scolaires/écoles ainsi que 600 enfants dans les accueils de loisirs.

L'éducation étant une priorité, la collectivité est dotée d'un projet éducatif de territoire. Elle met en place l'aménagement des rythmes scolaires depuis plus de 20 ans et propose aux enfants de 6 à 11 ans des Temps d'Activités Péri scolaires autour de 4 axes (le sport, la culture, la santé et la citoyenneté). Le service des actions éducatives, en charge de l'organisation de ces différents temps de l'enfant, est composé d'1 responsable, de 2 coordinatrices, de 11 directeurs péri scolaires et 9 adjoints, de 54 animateurs à temps plein et d'une cinquantaine d'animateurs vacataires.

Votre emploi

Description de vos missions

Au sein de la Direction de l'éducation, vous serez chargé(e) de :

- **Garantir une cohérence éducative globale dans le respect des orientations politiques :**
 - Elaborer, avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique de la structure en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT), être garant de sa mise en œuvre et de son évaluation pour proposer des axes d'amélioration.
 - Garantir une qualité d'accueil et veiller à la sécurité physique et affective des enfants.
 - Travailler en transversalité avec les différents acteurs du projet éducatif global en assurant un rôle de communication et d'information auprès du personnel de la structure.
 - Tisser et entretenir des relations avec tous les partenaires associatifs, institutionnels et les familles.
- **Organiser et coordonner les activités du temps péri scolaire et extrascolaire de l'enfant :**
 - Sur les TAP (Temps d'Activité Péri scolaire) qui concernent uniquement les enfants de classe élémentaire :
 - Mettre en place le projet de fonctionnement avec l'équipe pédagogique.
 - Veiller à la cohérence des projets d'activités avec le projet pédagogique.
 - Développer des projets spécifiques en lien avec la politique éducative de la Ville en mobilisant l'équipe d'animation.
 - Associer l'accueil de loisirs à des projets impliquant plusieurs structures de la collectivité.
 - Sur les temps péri scolaires :
 - Organiser le temps de pause méridienne, d'accueil du soir, d'étude et d'ALSH du mercredi.
 - Sur les temps extrascolaires (l'encadrement pouvant se faire sur un autre site que celui dirigé à l'année):
 - Préparer, en amont, la session de vacances: réunion d'équipe, gestion des plannings, suivi sanitaire des enfants, etc.
 - Etre garant du bon déroulement du séjour
- **Assurer un management de proximité:**
 - Piloter, suivre et évaluer l'activité des animateurs.

- Organiser les ressources et assurer les remplacements le cas échéant.
- Fédérer l'équipe, réguler les relations conflictuelles et les tensions.
- **Assurer la gestion administrative de la structure :**
 - Veiller à l'application du règlement intérieur et des procédures garantissant la sécurité des personnes et des biens.
 - Gérer les effectifs sur les temps périscolaires et extrascolaires.
 - Rédiger des bilans d'activité semestrielle et à chaque fin de session de vacances.
 - Suivre le budget de fonctionnement de la structure.
 - Définir et transmettre les besoins de la structure (travaux, fournitures, pharmacie, etc.) dans le cadre de la préparation budgétaire de l'année N+1.
- **Veiller à la sécurité et à la maintenance technique des bâtiments, des matériels et du mobilier en signalant tout dysfonctionnement et en suivant les demandes de travaux.**

Profil

Titulaire d'un BPJEPS (comportant une unité capitalisable concernant la direction) ou d'un diplôme équivalent ou titulaire du concours d'animateur territorial avec une expérience significative dans le management d'équipes d'animation ou au minimum d'une expérience de 2 à 3 ans sur un poste de directeur adjoint de structure de loisirs.

Vous connaissez l'environnement territorial, les acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs locaux. Vous connaissez les dispositifs contractuels institutionnels et disposez des connaissances pédagogiques liées au public accueilli.

Vous maîtrisez les techniques d'animation d'activités.

Doté de capacités managériales, vous savez organiser et prioriser l'activité, évaluer le travail de vos collaborateurs, réguler, négocier et recadrer.

Vous disposez du sens du service public, des relations professionnelles et des responsabilités.

Vous aimez travailler en équipe et en transversalité.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires :** temps de travail complet annualisé 1607h.

Pendant la période scolaire : vous travaillez en moyenne 37 h par semaine sur l'amplitude horaire suivante :

- Lundi, Vendredi : 10h30-18h30
- Mardi : 9h30-18h30
- Mercredi : 7h30-18h30
- Jeudi : 10h00-18h30

Pause déjeuner de 45 mn incluse dans le temps de travail

Pendant les vacances scolaires : vous travaillez du lundi au vendredi : 7h30-16h30 ou 9h30-18h30 – pause déjeuner de 45 mn incluse dans le temps de travail

- **Rémunération :** Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Parcours d'intégration :** Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale :** adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.

- **Transport** : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.

Pour répondre à cette annonce

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Maire:

<https://www.velizy-villacoublay.fr/offre-emploi/directeur-periscolaire-h-f-groupe-scolaire-exelmans>